

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU BAS-SAINT-LAURENT TENUE EN PRÉSENCE À L'HÔTEL RIMOUSKI ET EN VIRTUEL AVEC L'APPLICATION ZOOM LE JEUDI 5 MAI 2022

PRIX PAYÉS SUR LES BOIS DES FORÊTS PUBLIQUES ET CONCURRENCE SUR LES PRIX ET VOLUMES D'APPROVISIONNEMENT EN FORÊTS PRIVÉES

- ÉTANT DONNÉ** que nos industriels forestiers s'approvisionnent en général plus sur terres publiques que privées de la région;
- ÉTANT DONNÉ** qu'ils ont avantage à s'approvisionner là où c'est le plus économique, ainsi la forêt publique devient une concurrente directe à forêt privée;
- ÉTANT DONNÉ** que la forêt publique est d'autant plus concurrente que les taux de valeur des bois sur pied sont bas;
- ÉTANT DONNÉ** que ces taux unitaires de la valeur marchande des bois sur pied des forêts du domaine de l'état proviennent du Bureau de mise en marché des bois à la suite des enchères pour ces bois;
- ÉTANT DONNÉ** des résultats curieux qui viennent d'être présentés pour la période du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2023 soit par exemple : le prix du sapin pour la zone 152 du Grand portage n'est que de 0,25 \$/m³ solide c'est-à-dire environ 1,10 \$/corde de 4 x 8 x 8 , ce prix est même plus bas que le sapin du Grand Nord. Pour les trois zones du Grand-Portage, le prix des sapins-épinettes est semblable à ceux à la limite nord de la forêt commerciale du Québec;
- ÉTANT DONNÉ** que ces faibles prix ont un effet direct néfaste sur les prix offerts en terrains privés;
- ÉTANT DONNÉ** que ces faibles prix ont aussi un effet contraire au principe de « résidualité » c'est-à-dire que le bois de la forêt privée doit passer avant celui de la forêt publique sur le marché;
- ÉTANT DONNÉ** la complexité des analyses et calculs effectués.

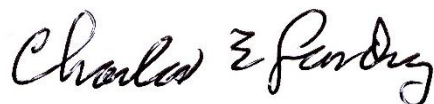
SUR PROPOSITION UNANIMEMENT RÉSOLUE, LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU BAS-SAINT-LAURENT DEMANDE :

➤ ***A LA FEDERATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUEBEC***

- de s'impliquer dans l'analyse et la vérification des calculs de ces taux de valeur marchande des bois sur pied lors des consultations du BMMB dans le but d'éviter une concurrence exagérée des bois de la forêt publique par rapport à ceux de la forêt privée.

Copie certifiée conforme

SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU BAS-SAINT-LAURENT



Charles Edmond Landry
Secrétaire-trésorier

